

Réf: Dossier N° 157279

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE DE FABRICATION D'ALIMENT ET COMMERCIALISATION DE MATERIEL D'ELEVAGE » en abrégé « SOFALCOME »

Siège social Oumé, Oumé, OUME, ANCIEN MARCHÉ PRES DE LA STATION TEXACO, Lot 22, Ilot 1023

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/08/ 2022 , et enregistrés au CEPICI le 08/09/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE FABRICATION D'ALIMENT ET COMMERCIALISATION DE MATERIEL D'ELEVAGE » en abrégé « SOFALCOME »

Objet : EXPLOITATION ANIMALE ET AGRICOLE, COMMERCIALISATION DE DENREES DE TOUT GENRE, ACHATS, VENTE ET TRANSFORMATION DE TOUT TYPE DE CEREALES, COMMERCE GENERAL, REPRESENTATION ET INTERMEDIAIRE, DIVERSES PRESTATION, FABRICATION ET VENTE D'ALIMENTS D'ANIMAUX, VENTE DE MATERIEL POUR ELEVAGE, ELEVAGE DE VOLAILLES, DE LAPINS, D'OVINS ET DE BOVINS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,

numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Oumé, Oumé, OUME, ANCIEN MARCHÉ PRES DE LA STATION TEXACO, Lot 22, Ilot 1023

Dirigeant(s) : M SYLLA ZOUMANA KHARI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-OUM-2022-B-1710 du 11/11/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°0000/GTCA/CR/2022 du 11/11/2022

